

Le budget—M. Neil

continue à se désintéresser des agriculteurs, il fera beaucoup de tort à ce secteur qui est le pivot de notre économie.

J'espère que le ministre et les membres du cabinet réfléchiront à ce qu'ils peuvent faire pour aider l'agriculture. La session actuelle va prendre fin sous peu, je suppose, et nous aurons un discours du trône à l'automne. J'espère que d'ici là, le gouvernement aura tenu compte de certains conseils et des requêtes que lui présentent les députés de notre parti au nom des agriculteurs.

M. Blais: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député. Comme il prétend que le gouvernement ne s'intéresse pas à l'agriculture, alors qu'il a mis sur pied l'une des initiatives les plus importantes jamais prises à l'égard de ce secteur, pourquoi son parti s'est-il systématiquement opposé à l'adoption de cette mesure? Je veux parler du bill sur Canagrex que l'opposition officielle a systématiquement rejeté. Peut-il nous expliquer pourquoi son parti s'oppose à cette mesure législative des plus progressiste?

M. Neil: Monsieur le Président, le ministre s'y connaît bien peu en agriculture, je crois. S'il avait lu le compte rendu des débats ou des délibérations du comité permanent de l'agriculture sur Canagrex, il comprendrait pourquoi nous sommes inquiets. Il comprendrait également que très peu d'associations agricoles voire aucune donnent leur appui à Canagrex tel quel cet organisme est présenté à la Chambre.

Il n'y a pas longtemps, le ministre de l'Agriculture a cité la Fédération canadienne de l'agriculture en exemple, à titre d'organisme national qui donne son appui total à Canagrex. S'il avait lu les journaux, il saurait que cet appui était conditionnel. La Fédération n'a pas donné son appui au projet de loi sous sa forme actuelle.

Je pourrais passer une heure à expliquer au ministre pourquoi nous ne sommes pas en faveur de Canagrex, monsieur le Président, mais tout cela est déjà consigné au compte rendu.

M. Blais: Monsieur le Président, si c'est le cas, pourquoi se fait-il qu'une autre mesure sur l'amélioration du réseau de transport—bien qu'il s'agisse des transports, elle a de très fortes répercussions sur l'agriculture—présentée par le gouvernement, le projet de loi sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, n'a pas reçu l'appui des conservateurs alors qu'elle sauverait l'agriculture? Pourquoi le parti conservateur n'insiste-t-il pas pour que cette question soit étudiée rapidement et que la loi puisse être en vigueur pour la prochaine campagne de céréales, soit pour le mois d'août?

M. Neil: Ce sont là une question et une observation intéressantes de la part d'un ministre. La Chambre n'est pas saisie du projet de loi auquel il fait allusion. Tout ce que nous avons, ce sont les déclarations que le ministre a faites il y a trois mois, suivies d'une campagne publicitaire fédérale de près de un million de dollars visant à faire accepter le programme. La publicité qu'on lui a faite dans la province de Québec disait

exactement le contraire de ce qu'elle proclamait dans l'ouest du Canada.

Comment le ministre peut-il s'attendre à ce que l'opposition donne son appui à un programme avant de savoir de quoi il s'agit? Nous ne le savons pas. D'après certaines rumeurs, la teneur de la mesure législative qui sera présentée à la Chambre, si cela se produit, sera tout à fait différente de celle des déclarations qui ont été faites il y a deux ou trois mois.

● (1800)

M. Blais: Monsieur le Président, le député a convenu que Canagrex constituait une initiative agricole importante présentée par le gouvernement. Le député a également convenu en parlant du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau qu'il s'agissait d'une initiative gouvernementale importante qui a une incidence sur l'agriculture. Comment l'honorable représentant peut-il dire alors en toute sincérité, après avoir reconnu que nous avons proposé des initiatives agricoles importantes, que le gouvernement actuel ne se soucie guère de l'agriculture?

M. Neil: Monsieur le Président, les modifications au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau proposées par le ministre des Transports n'ont pas été présentées à la Chambre. Le ministre interprète ma réponse à la façon d'un partisan libéral. Il prend ses propres décisions et s'efforce de modifier les choses pour les adapter à sa façon de penser.

Quant à Canagrex, si le ministre de l'Agriculture avait écouté et adopté les modifications que nous proposons, ce projet de loi serait adopté depuis longtemps. Toutefois, le ministre de l'Agriculture est si entêté qu'il n'écoute pas les députés de l'opposition et n'accepte pas leurs amendements.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

LA CHARTE DES DROITS—LES COÛTS D'APPLICATION—LA CONSTITUTION—LE COÛT DU RAPATRIEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur le Président, le 17 novembre 1982, j'ai demandé au ministre de la Justice (M. MacGuigan) quel était le coût total de l'application de la Charte des droits et du rapatriement de la Constitution. Le ministre de la Justice n'a jamais voulu nous le dire. J'ai ensuite demandé au président du Conseil du Trésor (M. Gray) s'il avait effectué une étude de rentabilité dans ces cas. Pas de réponse là non plus. Les Canadiens ont droit de savoir comment et à quelles fins leur argent est utilisé. Ils ont également le droit de connaître quels avantages ils retireront, le cas échéant, des dépenses gouvernementales.